



## Archives de sciences sociales des religions

148 | octobre-décembre 2009  
Bulletin Bibliographique

---

### David YAMANE, The Catholic Church in State Politics. Negotiating Prophetic Demands and Political Realities

New York - Toronto - Oxford, Rowan & Littlefield Publishers, 2005, 189 p.

Paul-André Turcotte

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/21198>  
ISSN : 1777-5825

#### Éditeur

Éditions de l'EHESS

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2009  
Pagination : 75-342  
ISBN : 978-2-7132-2218-4  
ISSN : 0335-5985

#### Référence électronique

Paul-André Turcotte, « David YAMANE, The Catholic Church in State Politics. Negotiating Prophetic Demands and Political Realities », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 148 | octobre-décembre 2009, document 148-132, mis en ligne le 03 juin 2009, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/21198>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

---

# David YAMANE, The Catholic Church in State Politics. Negotiating Prophetic Demands and Political Realities

New York - Toronto - Oxford, Rowan & Littlefield Publishers, 2005, 189 p.

Paul-André Turcotte

---

## RÉFÉRENCE

David YAMANE, *The Catholic Church in State Politics. Negotiating Prophetic Demands and Political Realities*, New York - Toronto - Oxford, Rowan & Littlefield Publishers, 2005, 189 p.

- 1 Qu'en est-il de la religion dans l'espace public en contexte de sécularisation avancée ? Quand le pouvoir de décision en matière publique échappe grandement aux institutions religieuses, en quoi et comment ces institutions réussissent-elles à exercer quelque influence sur les politiques affectant les conduites ou comportements en société ? David Yamane aborde de front cette double question en examinant les travaux et le fonctionnement des conférences épiscopales catholiques des États-Unis d'Amérique. Ce professeur de sociologie à la Wake Forest University, et rédacteur en chef du périodique *Sociology of Religion*, compte, parmi ses publications, un ouvrage sur l'initiation chrétienne et un autre sur le célibat ecclésiastique et l'avenir de l'Église catholique. La dernière étude de l'auteur s'ajoute aux nombreuses publications, très majoritairement de langue anglaise, traitant expressément de la religion dans l'espace public, qu'elles soient interreligieuses, socio-historiques ou ciblées sur des questions actuelles.
- 2 Le sujet du présent ouvrage s'inscrit dans une filiation cognitive remontant aux origines de la sociologie moderne. Rappelons la position théorique de Marx Weber, pour qui les

idéations religieuses, comme les idées d'ordre politique, en viennent à exercer une influence sur les conduites en société dans la mesure où elles relèvent du quotidien, s'étalent sur une longue durée, grâce à diverses médiations, spécialement en faisant corps avec des institutions ou par l'entremise exceptionnelle de chefs charismatiques. Ernst Troeltsch reprend ce point théorique dans les analyses sociohistoriques des *Soziallehren*, lesquelles portent essentiellement sur les rapports entre économie et religion dans l'action et le discours social des groupes et Églises depuis les origines du christianisme jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le germano-américain Walter Rauschenbusch, un évangélique social d'ascendance luthérienne, prolonge, toujours en regard de Marx-Engels mais en fonction du contexte américain de son époque, les analyses de Troeltsch jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage *Christianity and Social Crisis*, de 1907, retrace le discours social chrétien jusqu'à ses racines chez les prophètes de l'Ancien Testament, pour l'analyser sociologiquement et en critiquer les déviations institutionnelles, sources de perversion et d'aliénation religieuses. Ce parcours conduit à formuler des propositions concrètes en vue d'humaniser les conditions de vie des quartiers ouvriers de New York.

- 3 Dans le même créneau de pensée prend place l'examen des conférences épiscopales catholiques américaines, un examen génétique, analytique et prospectif. Ces conférences se trouvent dans trente-quatre États, dont elles relèvent du droit des corporations. Elles ont été fondées après 1960, sauf celle de l'Ohio remontant à 1945, soit globalement un siècle après l'érection de la Conférence des Évêques du Québec, en 1873, le premier du genre dans un État fédéré nord-américain. La composition du conseil d'administration des conférences varie d'un État à l'autre. Les unes, minoritaires, ne comprennent que des évêques, alors que d'autres admettent des laïcs, dont des femmes, et en plus grand nombre que les évêques. La comparaison sur ce point, entre 1975 et 2003, va dans le sens, soit d'une épiscopalisation exclusive, soit d'une décléricalisation décisive (pp. 170-177). La coopération élevée des conférences à l'enquête sociologique est soulignée par l'auteur, dont les travaux sur le sujet ont été menés principalement au Calvin College, à l'Université de Virginie et à l'Université Notre Dame, des lieux aux allégeances confessionnelles diverses.
- 4 L'auteur n'emprunte pas la voie des rapports de la Conférence des Évêques des États-Unis d'Amérique avec le gouvernement fédéral. En se centrant sur les conférences épiscopales des États de l'Union, il fait œuvre de pionnier. De même, il se refuse à verser dans le sens d'une conception univoque de la sécularisation. Cette dernière entraîne le recul public de la participation des autorités religieuses à la prise de décision concernant la vie en société. Devant l'avancée des autorités non religieuses sur un terrain ci-devant partagé, compte tenu de la séparation des pouvoirs, les groupements religieux, au lieu de se replier sur la sphère du privé, entendent, entre autres modalités, maintenir la voie de la critique sociale, au nom d'une référence qui leur soit propre, et de la sorte participer aux débats publics influençant les politiques sociales.
- 5 Le double mouvement de la sécularisation sert de problématique à l'analyse historique et sociologique. Le premier chapitre retrace les origines des conférences épiscopales américaines. La plupart d'entre elles se sont constituées dans la suite des conciles régionaux, ceux-ci au nombre de trente-cinq de 1829 à 1900. La description s'attarde sur le diocèse de Baltimore, le premier diocèse américain détaché de celui de Québec, en 1792, et maintenant l'un des cent soixante-quinze diocèses catholiques des États-Unis. Ce diocèse est dans le Maryland, dont la fondation est liée à l'occupation du territoire par la famille Calvert en 1632, au titre de l'allégeance à l'Église catholique romaine. Le tracé

historique s'en tient aux faits marquants du catholicisme de langue anglaise, en rapport à la naissance européenne, à l'indépendance et à l'extension de l'Union des États américains.

- 6 Le deuxième chapitre cerne l'organisation des conférences épiscopales, essentiellement depuis 1970, quand les vingt-deux conférences existantes sont convenues des éléments structurels de leur fonctionnement, y compris en matière de financement. Par delà la diversité de la composition entre évêques, clercs, congréganistes et laïcs, l'autorité religieuse échoit aux premiers, laissant aux seconds d'être des agents de médiation entre le monde sociopolitique et la haute direction cléricale. L'auteur rappelle des textes de *Gaudium et Spes* et de *Lumen Gentium*, stipulant que le politique constitue le domaine du laïcat ; le même concile remet aux autorités épiscopales, en communion avec le pape, le pouvoir de définir et de modifier les enseignements sociaux de l'Église. En contexte catholique américain, la fonction d'intermédiaire des subordonnés n'en fait pas moins des membres actifs dans la prise de décision sur des questions circonstanciées, la diffusion des positions épiscopales et les pressions sur les organismes et pouvoirs publics. Du point de vue de l'organisation structurelle des conférences épiscopales, la référence d'autorité des officiels catholiques compose avec un ensemble de mécanismes et fonctions assurant l'interrelation des agents participant à la définition de la réalité sociale.
- 7 Le troisième chapitre décline ce fonctionnement organisationnel quant aux prises de décisions et aux pressions publiques portant, par ordre décroissant en importance d'intervention, sur l'avortement ou l'euthanasie (cent vingt cas), l'éducation (cent sept), la justice économique (soixante-dix-huit), les soins de santé (trente-huit) et la justice criminelle (vingt-huit). L'analyse de la critique en exercice sur des sujets socialement et politiquement brûlants montre que les conférences épiscopales, contrairement à la grande majorité des autres groupes de pression, séculiers ou religieux, savent éviter le piège de reproduire l'antagonisme entre libéraux et conservateurs en reprenant les positionnements de l'un ou l'autre camp. La finesse de l'analyse bat en brèche les idées reçues à saveur polémique comme celle affirmant la référence normative, et exclusive, aux autorités romaines des positions catholiques sur la signification et l'aménagement de la réalité sociale américaine.
- 8 Dans le même sens, les conférences épiscopales font appel au jugement prudentiel. L'auteur réussit à traduire dans des termes sociologiques ce concept peu familier aux praticiens des sciences sociales, échappant du coup à l'assentiment idéologique et à l'anachronisme. Qu'est-ce à dire ? Dans le positionnement épiscopal relatif à des problèmes d'actualité, l'argument d'autorité ne saurait valoir à lui seul. Bien plutôt l'argumentation combine les références d'ordre religieux avec le raisonnement d'ordre séculier. Les données de la science, y compris celles des sciences sociales, économiques et politiques, comme d'autres éléments cognitifs d'ordre empirique, nourrissent la discussion éthique et le rapport à ses fondements hérités de la tradition chrétienne, ceux-ci consignés notamment dans l'enseignement social de l'Église catholique. Cette démarche rationnelle reconnaît explicitement l'autorité de la référence proprement religieuse tout en lui refusant d'envelopper une quelconque position, laquelle s'avère le fruit d'une discussion à plusieurs paramètres. C'est dans ce jeu complexe qu'intervient tout spécialement le laïcat, en particulier par sa capacité de départager les problèmes à examiner et d'ordonner les éléments de l'argumentation, ainsi de peser leur pertinence cognitive et sociopolitique. Il en va de la crédibilité sociale des positions de la hiérarchie catholique et de leur réception. Ce faisant, le laïcat et les clercs subordonnés

font preuve de compétence, aussi bien théologique que séculière. Bref le laïc s'avère un acteur dans le champ religieux à ce double titre, soit-il subordonné structurellement parlant et tout à la fois maître dans son domaine.

- 9 Le quatrième chapitre développe diverses dimensions de la crédibilité sociale se rapportant aux critères de légitimation de l'action épiscopale, avant d'aborder les modes de cette action auprès des pouvoirs publics et au sein des milieux catholiques. L'auteur se fait discret sur la fécondité de l'entreprise épiscopale et de ses agents intermédiaires. Les éléments apportés dans ce sens sont ténus, comparativement à l'attention sur les modalités, ce qui constitue le propos de l'ouvrage. D. Yamane se refuse d'appréhender les effets sociaux, médiatisés et indirects, dans une société où la religion joue un rôle, socialement reconnu, de critique sociale, mais sans pour autant pouvoir revendiquer efficacement la capacité structurelle de prétendre agir en tant qu'instance sociopolitique dans la définition de la réalité sociale. La distribution organique des pouvoirs empêche la concentration de l'autorité au profit d'une personne physique ou morale.
- 10 Un dernier chapitre démontre comment l'adaptation des conférences épiscopales à une sécularisation, jugée délétère à leurs yeux, le doit à la multiplicité des médiations mises en route pour reformuler les stratégies d'influence auprès des pouvoirs publics et de la société civile, sans verser dans la partisanerie. Le défi à relever fait face à des embûches, relevées le long de l'examen circonstancié et reprises en final dans la conclusion. L'auteur suggère que cette Église catholique américaine aurait avantage à élargir sa base sociale lui permettant une plus grande efficacité médiatisée quant à la vie en société, spécialement en faisant en sorte que clercs et non-clercs s'approprient en plus grand nombre, le discours social, celui des instances romaines comme celui des autorités locales, et ce non pas tant comme système doctrinal que comme une référence, non exclusive toutefois, dans les discussions et interventions à caractère public. La théologie contextuelle et la théologie génétique (*process theology*) nord-américaines abondent dans ce sens, aux côtés de certains courants à l'intérieur de la *radical orthodoxy*. Les facultés de sciences sociales dans des universités catholiques, mais non exclusivement, ont intégré la sociologie des religions et du christianisme dans la formation en sciences sociales, y incluant l'analyse de l'enseignement des Églises et groupes chrétiens, en lien avec des débats et recherches sur des questions éthiques et religieuses. Reste la tension entre le consensus et la différence des positionnements, dans l'Église comme dans la société.
- 11 Dans une étude intellectuellement rigoureuse, D. Yamane nous apprend la place de l'action critique catholique au sein de la société et de la culture politique américaines. L'ensemble aurait un caractère moins autocentré, *parochial*, si avaient été rapportées les relations non seulement avec les instances romaines mais également avec les autres conférences épiscopales du continent américain. Le vis-à-vis des analyses ou théorisations de Marx Weber et Ernst Troeltsch aurait élargi la perspective et la portée heuristique de l'examen sociohistorique. L'auteur a le mérite de montrer concrètement comment des acteurs socioreligieux en arrivent à donner des moyens à l'enseignement social de l'Église, au lieu de le confiner à un simple discours, ou de l'enfermer dans une systématisation normative. Il réussit à dépasser l'apologie du croyant en ne faisant pas de cette question l'objet direct de son étude.